BARRIÈRE SOUPLE DE PROTECTION ASTRO



ATTESTATIONS DE CONFORMITÉ DÉLIVRÉES PAR LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS (LNE)

Conformes à la norme NF P 90 - 306

A.P.F

La référence qualité

Dossiers L.N.E : E120038/CQPE/1 et G020606/CQPE/1

« Barrières de protection pour piscines destinées à limiter l'accès de la piscine aux enfants de moins de cinq ans »
Les produits sont conformes à la norme NF P 90-306

BARRIÈRE SOUPLE DE PROTECTION ASTRO

Toutes nos barrières souples de protection ASTRO sont conçues et confectionnées “à façon” dans nos sites de production en France

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

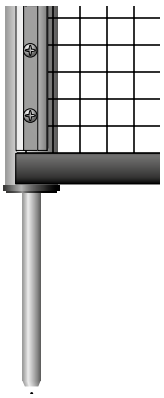
Modules de 1 ou 3 mètres prémontés, hauteur 1,25 m, composés de :
- 2 ou 4 Poteaux en aluminium anodisé naturel diamètre 25 mm, surmontés de bouchons injectés
- Grille textile polyester enduite de PVC traité anti UV, coloris noir, haute résistance
- 2 ou 4 Réglettes en aluminium anodisé équipées de vis Inox pour la fixation de la grille sur les poteaux
- 2 ou 4 Réducteurs manchonnés en partie basse de chaque poteau
- 2 ou 4 Fourreaux d’ancrage au sol en aluminium diamètre 16 mm
- 1 Loquet de verrouillage Inox « double action » conforme à la norme
- Ouvertures aux intersections des panneaux
- Étiquettes de conformité sur chaque face de chaque module
- Une notice de montage, d’utilisation, d’entretien, de maintenance et de garantie



Loquet de verrouillage double action

AVANTAGES

- Conforme à la norme Française NF P 90-306 (Attestation de conformité LNE)
- Matériaux testés et selectionnés pour leur technicité et leur tenue mécanique
- Matériaux souples, hauteur 1,25 m, n’offrant pas de prise pour grimper
- Esthétique, discrète et transparente de par la couleur noire de la grille (effet de voile)
- Tissage permettant une surveillance aisée en se fondant dans l’espace
- Tissage ne blessant pas un enfant tombant contre la barrière
- Parfaitement modulable : les modules de 1 m et 3 m permettent de s’adapter aux dimensions et aux formes de piscines les plus variées sans pertes excessives



- **Réducteurs permettant un perçage du support de 16 mm seulement, évitant tous recours à une foreuse professionnelle à eau, ainsi que toute dégradation et détérioration du support**

- Montage et démontage faciles et rapides du fait de la légèreté du produit
- Prolonge la propreté de la piscine
- Possibilité de prévoir plusieurs passages avec loquet de verrouillage double action sécurisant l’accès
- Démontable en quelques minutes et facilement stockable du fait de sa légèreté et de la possibilité de la rouler
- Protège également les animaux domestiques

INFORMATIONS À L’ACHAT

- Barrière de protection destinée aux piscines à usage familial conforme à la norme française NF P 90-306
- Cette barrière est destinée à limiter l’accès de la piscine à des enfants de moins de 5 ans
- Hauteur de la barrière : 1,25 m
- Il est recommandé d’installer la barrière de protection à 1 mètre minimum du plan d’eau. Il est recommandé de ne pas installer la barrière trop loin du bassin afin de ne pas perdre l’efficacité de la barrière
- Avertissement : lorsque la barrière de protection est combinée avec un ou plusieurs murs, ces murs ne doivent pas permettrent un accès à la piscine par leur hauteur (minimum 1,10 m entre points d’appui) ou leurs propres ouvertures (portes et fenêtres fermées par un dispositif à l’épreuve des enfants)
- Mode d’ancrage : fourreaux d’ancrage en aluminium nécessitant un diamètre de perçage de 16 mm dans un support suffisamment résistant, par exemple, une dalle en béton, dosée à 350 kg/m^3, d’au moins 10 cm d’épaisseur, dallage sur chape béton ou plots en béton spécialement réalisés et dimensionnés pour l’installation de la barrière, avec emploi éventuel de résine époxy
- Garantie : 3 ans dégressifs ; conditions d’application de la garantie sur simple demande

Documentation et photos non contractuelles - sous réserve de modifications - www.jus2pom.com - 07 60 05 24 07 - 02/2015